

Département de la Drôme

Commune de Saint-Sorlin en Valloire

Plan Local d'Urbanisme

Modification simplifiée n°3

Pièce n°3 :
Orientation d'aménagement et de programmation

Dossier de notification aux personnes publiques associées et de mise à disposition

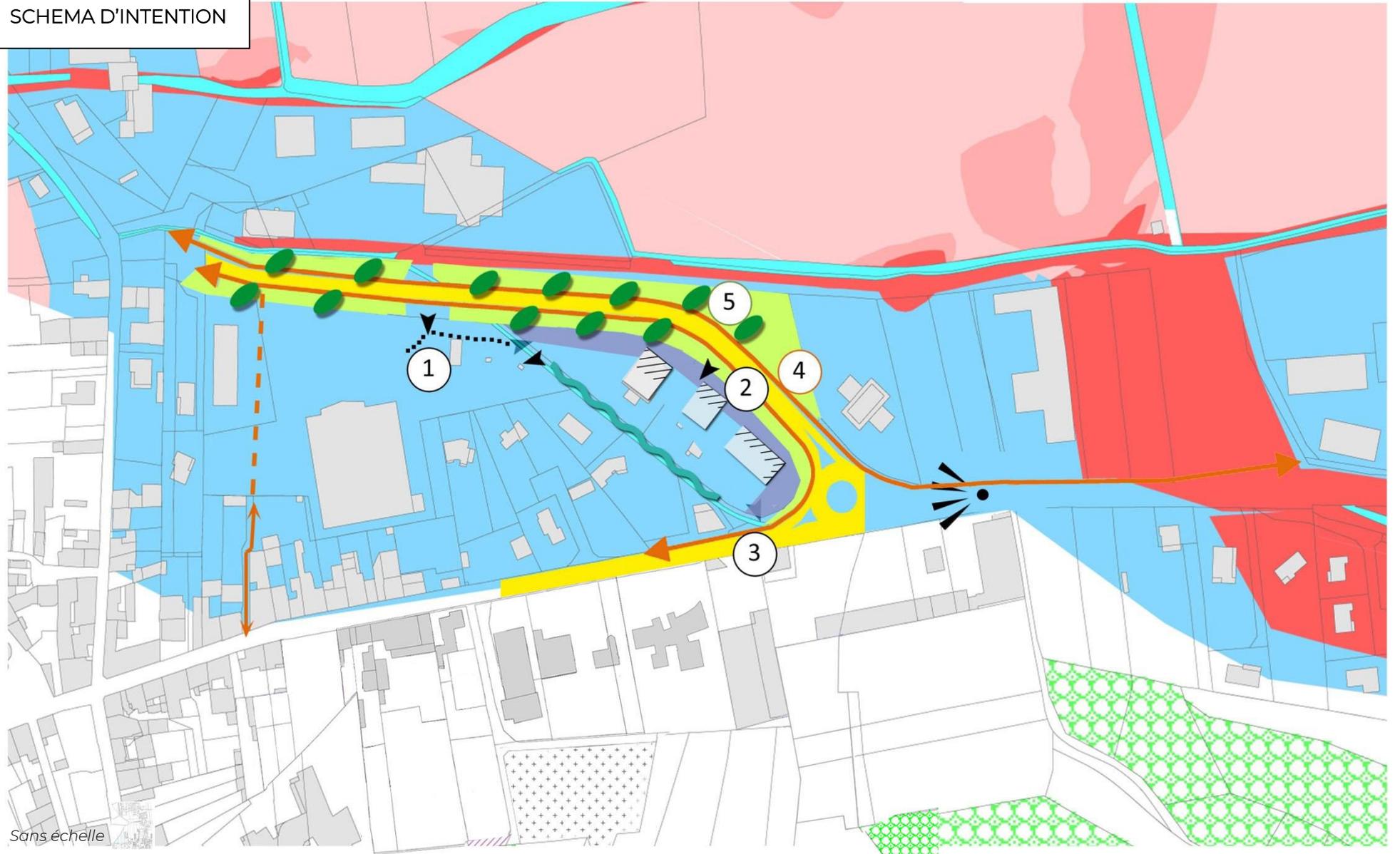
Sommaire

BELLANGEON		←→	OAP inchangées
TURAIL EST			
ZONES COMMERCIALES.....	2	}	OAP modifiées mais uniquement pour une mise à jour des fonds de plan pour donner suite aux évolutions du règlement graphique : suppression de la zone A1-périmètre d'attente de projet
EQUIPEMENT ET RECOMPOSITION URBAINE.....	5		
TRAMES VERTES ET BLEUES		←→	OAP inchangées
Le bourg			
Les Epars			

*Source des fonds cadastraux : Communauté de communes Rhône Valloire
Source des photographies aériennes : geoportail*

ZONES COMMERCIALES

SCHEMA D'INTENTION



Sans échelle

Les intentions d'aménagement :

EN TERMES DE STRUCTURATION URBAINE ET DE PAYSAGE



Recomposer la perspective sur l'entrée de ville, actuellement marquée par des activités de type industrielle ou peu qualifiées



Inciter à une qualité architecturale et à une forme des volumes simples



Apporter une structure aux voies par la perception du bâti.



Limitier le stationnement en facade de la déviation. Il devra être majoritairement organisé à l'arrière des parcelles.



Valoriser (accompagnement paysager, ...) le passage de l'eau sur la commune

EN TERMES DE VOIE ET CHEMINEMENTS PIETONS

1

Accès mutualisés au site par l'accès existant

2

Accès en sens unique entrant autorisé - les sorties sur la déviation sont interdites

3

Accès en sens unique sortant autorisé

4

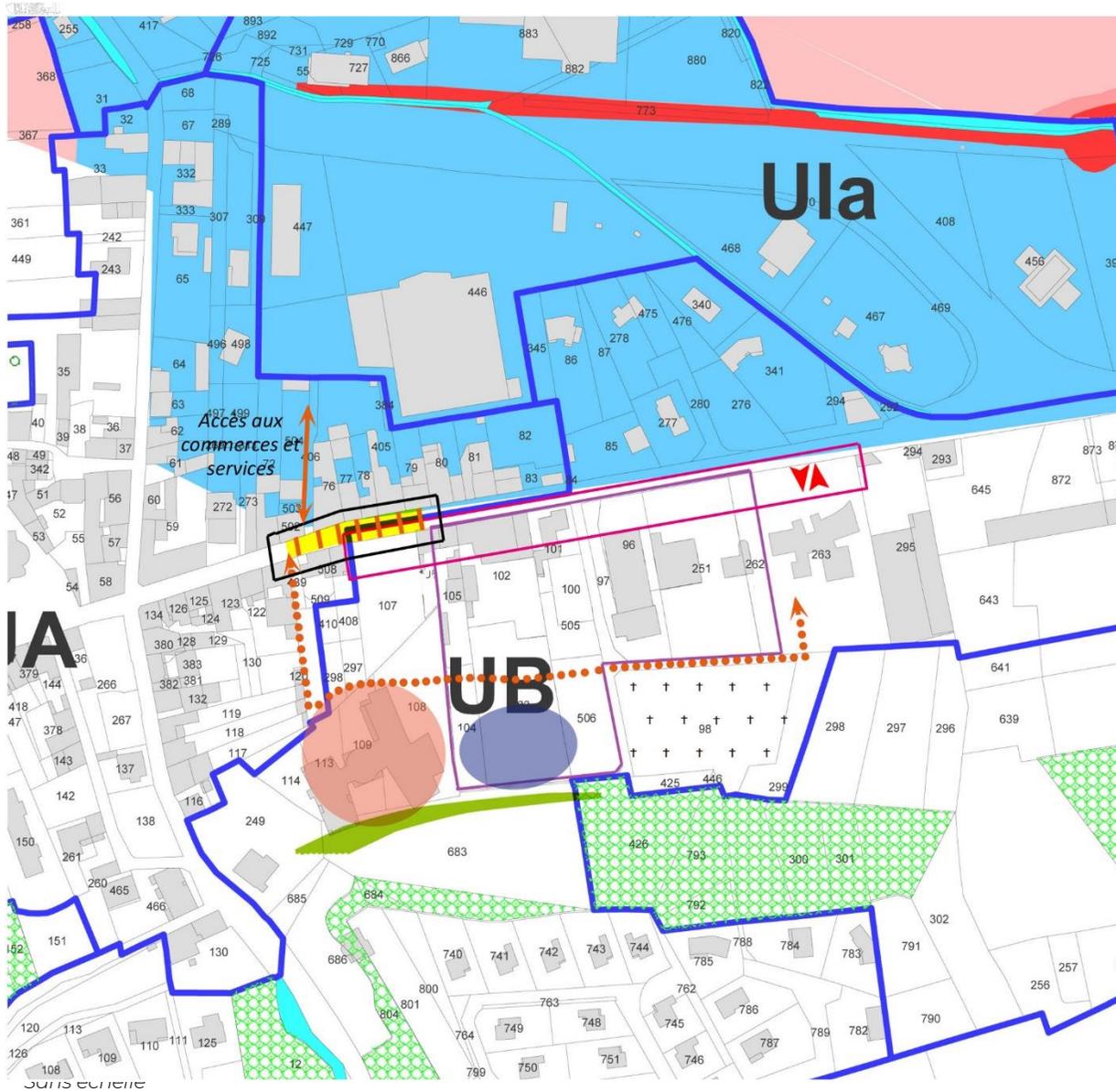
Aménager des zones dédiées aux piétons

5

Favoriser l'intégration des bâtiments commerciaux et d'activités par un traitement paysager de la voie

EQUIPEMENT ET RECOMPOSITION URBAINE

SCHEMA D'INTENTION



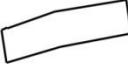
 Poursuivre et privilégier le développement des équipements

 Secteur de développement des «Équipements liés à la maison de retraite, à la santé, à des logements adaptés, logements en faveur des personnes âgées...»

 Mettre en place une continuité piétonne, lien entre les équipements

 Proposer un front urbain (ré)organisé, en lien avec la question de l'accessibilité et du développement des équipements

 Identifier et affirmer une continuité des modes doux ...

 ... et proposer des aménagements sécurisant cette traversée dangereuse

 Valoriser un espace vert

Les intentions d'aménagement :

EN TERMES DE STRUCTURATION URBAINE

- **Recomposer la façade le long de la RD** dans une logique d'ensemble (périmètre d'attente) : architecture, recul, ...,
- **Proposer un maillage des cheminements piétons**, assurant une liaison entre les équipements.

EN TERMES DE PROGRAMME

- **Permettre la réalisation de logements dédiés (principalement hors périmètre d'attente)** : extension de la maison de retraite, logements adaptés pour les personnes âgées, ...
- **Organiser les déplacements, le stationnement au regard des équipements**

EN TERMES DE CIRCULATION

- **Traversée de la RD1** : proposer un aménagement sécuritaire, notamment pour les modes doux
- **Organiser les déplacements dans une vision globale de l'accessibilité.**